

CONSEIL COMMUNAL 2 CAUDERES – LA FAUVETTE – POSTE – MAIRIE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE EN PRESENTIEL ET VISIO-CONFERENCE DU 31 MARS 2021

La séance du jour a lieu à la fois en présentiel et en visioconférence.

Pour information, le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé et publié sur le site internet de la ville.

Après débat et vote des Conseillers (13 voix pour sur 18 membres présents) il est décidé que les comptes-rendus de séances seraient dorénavant synthétiques.

Ordre du jour :

1. Retours sur les points abordés lors de la précédente séance.

Retour sur les questions posées :

Circulation/mobilités : le passage piétons de la rue de Suzon, en face de la Boulangerie, est effacé ce qui représente un danger pour les usagers. Il faudra également, selon l'avis de tous, envisager de créer un passage piéton sur la rue de Suzon au droit de la sortie du parc du Couvent.

Réponse apportée : Monsieur Jestin, adjoint en charge des finances, circulation et stationnement, a été mobilisé sur le sujet et a vu sur place. Il est prévu qu'il fasse un retour et qu'il mobilise rapidement la Métropole sur le sujet.

L'atelier circulation et mobilités travaillera également sur la question.

Dangerosité de la rue Dourout :

Les Conseillers estiment qu'il est impératif de modifier son aménagement compte tenu des risques qu'ils procurent aux usagers.

Réponse apportée : La municipalité et les services de Bordeaux Métropole sont en pleine réflexion sur cet axe-là.

L'atelier circulation et mobilités devra aborder ce point également.

Quartier Caudérés : Projet de compostage partagé.

Réponse : Ce sujet doit être étudié par l'atelier Environnement-Alimentation.

En réponse à une question posée par courriel par un Conseiller, Guillaume Hanotin, élu de secteur Poste – Mairie et en charge de l'urbanisme, confirme qu'un promoteur avait positionné un panneau relatif à un permis de construire modificatif au mauvais endroit.

Cette erreur a été rectifiée dans la demi-journée.

2. Mise en place des ateliers de travail : modalités de fonctionnement, calendrier.

Il est précisé que les modérateurs des ateliers se sont librement proposés pour mener l'organisation et rendre compte des activités de ces derniers.

Monsieur Garnier se propose pour être le modérateur de l'atelier « Participation » (qui n'avait pas encore de modérateur) : proposition acceptée de tous. Il est également accepté que le Directeur de la Participation Citoyenne assiste aux réunions de cet atelier afin de faire le lien avec les autres instances de Participation Citoyenne de la ville mais aussi avec les ateliers sur le même thème des autres Conseils Communaux.

Il est communiqué aux membres la composition des ateliers ainsi que le nom des modérateurs. Il est décidé que cette liste serait annexée au compte-rendu, et publiée sur le site internet de la ville.

D'une manière générale, il est décidé que chaque Atelier présenterait l'avancement de ses réflexions à l'ensemble du Conseil Communal. Cela permettra un échange, des débats et une validation collective des réflexions.

Atelier Environnement, Alimentation : Modérateur Jeffrey Darraillans

➤ Présentation des éléments abordés par le Groupe de travail à l'aide du diaporama ci-joint. Il s'agit des grands axes que l'atelier a recensé et souhaite développer. Il faut laisser le temps aux idées d'émerger.

Le Directeur de la Participation Citoyenne fera le lien entre les services municipaux et les Conseillers si nécessaire pour les accompagner dans leurs réflexions.

Atelier Mobilité - Circulation : Modérateur Arnaud Delbrel

➤ Présentation du travail de l'atelier/ présentation par Arnaud Delbrel.

Les premières réflexions de l'atelier portent essentiellement sur les problématiques de circulation (Diaporama ci-joint). Il est bien sûr convenu de traiter également les aspects relatifs à la mobilité qui est un axe et enjeu majeur de l'atelier.

De nouvelles séances de travail vont être programmées.

Atelier Participation : Modérateur Charles Garnier.

➤ Présentation des 2 axes principaux qui ressortent des échanges :

- Comment arriver à susciter la participation citoyenne dans le quartier ? Avec quels outils et de quelle façon ?

Formalisation de la Participation Citoyenne. Travail sur la charte des Conseils Communaux pour formaliser les outils.

Il serait intéressant d'associer l'Atelier au Groupe de Travail Participation Citoyenne.

- Fonctionnement : Souhait d'élargir les réflexions à l'ensemble des habitants du quartier par le biais de questionnaires numériques ou format papier.

Il serait intéressant de pouvoir avoir un encart dans le Talence Mag afin de sensibiliser directement les habitants.

Des dates de réunions seront proposées prochainement.

3. Temps de parole aux élus de secteur.

Dominique Iriart (Caudérès, Fauvette) :

- Alertée sur la dangerosité de la rue Robespierre du fait des travaux assainissement, des aménagements ont été réalisés très rapidement pour y remédier.
- Nuisances sonores d'une location Airbnb dans le quartier Cauderes: Elle s'est rendue sur place et a constaté, effectivement, que les locataires n'ont pas l'adresse exacte de la location et entrent alors chez des particuliers non concernés.

Les services de la mairie sont intervenus. Il a été demandé au propriétaire d'apposer le numéro de sa maison, et de modifier son adresse sur les sites de réservation. Affaire complexe en cours.

- Interpellations des habitants sur les sujets suivants :

Jardins partagés et problèmes de voisinage (proximité des jardins publics, nuisances).

Guillaume Hanotin (Poste-Mairie) :

Peu de sollicitation.

Problématique des chiens qui ne sont pas attachés dans le Parc situé à l'angle rues Dourout et

Robespierre, alors que le site dispose d'un couloir à chien. Un panneau de réglementation de l'espace à pourtant bien été installé sur le site.

4. Validation des sujets à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

- Présentation du travail de l'atelier « Propreté, sécurité, bien être dans les quartiers » ;
- Présentation de l'avancement des travaux des autres Ateliers.
- Parole aux élus de quartiers ;
- Questions diverses.

5. Questions diverses.

Sont fixées les dates des prochaines séances à 18h30 aux :

Mercredi 19 mai ;

Mercredi 30 juin.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h10.